

# **LE 25 MAI, C'EST PÉNALTIES PÉNALTIES !**

Nous, les jeunes mineurs isolés étrangers de Toulouse, dormons dans un hôtel abandonné réquisitionné situé au 75 rue glacière. Nous nous organisons quelles que soient nos ethnies, nationalités, etc. Il y a 45 personnes dans le bâtiment et 60 personnes chez les particuliers. Le bâtiment est composé de 20 chambres, nous sommes donc plus de 2 personnes par chambre.

À chaque semaine, les bénévoles viennent nous donner les cours de français, maths, anglais... pour mettre à niveau ceux qui ont été à l'école et ceux qui n'ont pas été. Dans le bâtiment, il y a des problèmes. Mais il y a aussi de la solidarité. Nous sommes en manque d'électricité, d'eau chaude et de nourriture. Mais nous nous débrouillons et nous savons que c'est le temps de faire reconnaître nos droits.

Oui, les mineurs isolés ont des droits. Nous avons le droit d'être protégés par l'aide sociale à l'enfance. Nous sommes surpris de nous retrouver dans cette situation, surtout dans ces conditions.

Nous avons besoin d'un accès à l'éducation : nous voulons aller à l'école comme tous les autres jeunes de notre âge. Nous avons besoin d'un accès aux soins médicaux. Nous avons les mêmes droits mais nous sommes moins bien traités que les autres enfants. Pourquoi ?

Au DDAEOMIE, nous sommes évalués comme des criminels. Il y a cinq évaluations par jour. Au DDAEOMIE, nous sommes discriminés pour notre couleur de peau. Maintenant qu'on nous a nié notre minorité, nous avons besoin d'un endroit stable pour faire notre recours devant la juge des enfants et enfin prouver notre minorité.

Le vendredi 25 mai 2018, tous les jeunes mineurs du collectif AutonomIE seront stressés, soucieux, préoccupés par rapport à l'audience. Nous avons déjà eu trois reports d'audience. Le 25 mai sera une bataille pour les jeunes du collectif. **Le 25 mai est dénommé décision finale. Le 25 mai, c'est pénalties pénalties.**

Nous sommes là comme des jeunes normaux qui ont notre âge. Mais sans famille, ni parents, nous n'avons que vous comme soutiens. **Vous : parents, frères et sœurs français.** Nous ne voulons pas rester dans ce bâtiment éternellement, c'est juste le temps de notre recours. En cas d'expulsion, nous n'avons pas d'endroit où aller.

Nous aimerions être écoutés et aidés. Comme disent les jeunes mineurs isolés de Paris, nous sommes illettrés mais nous ne sommes pas bêtes. Et nous sommes sans métier, mais nous ne sommes pas fainéants. Nous voulons aller à l'école pour construire notre avenir.

Nous voulons que vous veniez nous soutenir nombreux, comme si c'était votre fils, votre fille, votre frère ou votre sœur qui étaient convoqués ce 25 mai, car nous n'avons pas de famille ici. Venez nombreux nous aider à nous battre pour notre droit parce que, sans vous, nous n'y arriverons pas tout seuls et nous serons à la rue. Et ceux qui ont commencé avec nous depuis le début, soyez encore toujours motivés à venir ce 25 mai !

**Nous, les mineurs isolés du 75 rue de la Glacière, nous nous adressons au peuple toulousain. Tous ensemble, on dit « non ! » aux expulsions ce 25 mai à 8h45 devant le tribunal rue Camille Pujol. On n'oublie pas : c'est grâce à ce bâtiment que certains d'entre nous ont appris à lire et à écrire...**

- Les jeunes du collectif AutonomIE

> <https://www.lepotcommun.fr/pot/Oqkp8k8g>

[www.facebook.com/autonomie31](http://www.facebook.com/autonomie31) - [autonomie@riseup.net](mailto:autonomie@riseup.net)

Le vendredi 25 mai prochain, à 9h, les mineurs isolés étrangers occupant l'hôtel abandonné du 75 rue de la Glacière sont convoqués au tribunal d'instance, pour la 4ème fois depuis décembre. La réquisition de la Glacière, c'est une histoire commencée il y a 8 mois. Une histoire mêlée à celle du collectif AutonoMIE. Une histoire de luttes. Une histoire de droits. L'histoire d'une colère contre le racisme d'État et ses avatars. Dans ce texte écrit à plusieurs mains, les soutiens des mineurs isolés étrangers reviennent sur cette aventure collective.

**IMAGINE...** 12 octobre 2017, 70 mineur-e-s isolé-e-s étranger-e-s, sans toit et sans droits, mis à la rue par le DDAEOMIE, investissent, avec leurs soutiens, un hôtel abandonné rue de la Glacière. Après 18 mois d'hébergements solidaires, il n'y a plus de place chez les militant-e-s, il est plus que temps de rendre visible la lutte. Réquisition ! 35 jeunes en squat !

**4 décembre 2017**, visites de l'huissier au bâtiment, sommation à quitter les lieux, puis assignation à expulsion sans délais pour 20 mineurs isolés étrangers. Depuis, des dizaines de jeunes sont arrivé-e-s et d'autres déjà reparti-e-s, ils ne sont plus que 4 sur la liste des assignés, les autres ont tous été placés en foyer de l'enfance.

**22 décembre 2017**, après une demande de procédure d'urgence, Toulouse Métropole demande le premier report. À Toulouse et ailleurs, on fête Noël religieusement. Moudenc écrit dans *Le Monde* « zéro personne à la rue ». En même temps, rue de la Glacière, dans un endroit reculé du nord de Toulouse, coincé entre le périph' et la voie ferrée, un petit hôtel bucolique : *Chez Tony*. Le 26 décembre, il accueille 21 jeunes de plus mis à la rue par le DDAEOMIE qui continue à faire son tri entre la bûche et le champagne. 45 jeunes en squat ! Et bonne année !

**23 février 2018**, Toulouse Métropole demande un second report d'audience pour "négocier".

**16 mars 2018**, 15 jeunes mandatés par le collectif entrent au Capitole, dans la salle du conseil, écoutant la mairie qui propose généreusement de ne s'occuper que de ceux qui sont au bâtiment. À condition que la préfecture puisse venir les visiter en toute bienveillance. Rien à foutre des autres, ceux et celles qui sont hébergé-e-s, ceux et celles qui vont continuer à arriver, 4 par semaine en moyenne. Le bât' est surpeuplé mais les jeunes s'organisent en dortoirs. Y a plus grand chose à manger mais, heureusement, il y a la solidarité. Les portes de l'école sont fermées, qu'à cela ne tienne, on amènera l'école à eux. L'accès aux soins, c'est pas gagné, et pour les papiers, tu peux pleurer... mais on se bat parce qu'on sait faire que ça. En attendant la reconnaissance de leurs droits. Et malgré tout, les jeunes ont refusé la proposition de la mairie. En solidarité avec les autres jeunes, ceux qui ne sont pas au bâtiment. BIG UP à eux !

**6 avril 2018**, Toulouse Métropole demande un dernier report d'audience. La prochaine fois, ça sera la bonne ? La bataille contre l'expulsion !

**AutonoMIE**, c'est les jeunes du bâtiment, celles et ceux qui sont placée-s, celles et ceux qui sont chez les hébergeant-e-s et ceux qui sont dans d'autres squats. AutonoMIE, c'est 14 ovaires et 4 couilles, plus les profs, les hébergeant-e-s, les voisin-e-s, le psycho et les avocat-e-s... pour accompagner près de 500 jeunes depuis 2016.

**Pourquoi ?** Parce qu'un jeune est un jeune quelle que soit sa nationalité. Même la justice le dit : 8 à 9 recours en minorité sur 10 aboutissent. Parce que la Françafrique, parce que Bolloré, parce que Total, parce qu'Areva, parce que le franc CFA, parce que l'opération Serval, parce que l'assassinat de Sankara, parce que le racisme d'État, institutionnel, républicain, sémantique...

Parce qu'AutonoMIE, c'est l'autogestion. C'est pas de l'humanitaire, c'est de la lutte. En direct du front. Gueules cassées et poings serrés contre la loi du 14 mars 2016 : celle qui met en place l'évaluation de minorité, qui transforme les travailleurs sociaux en flics, qui organise l'orientation vers la rue, l'insulte de trop à la protection de l'enfance, une des armes du racisme d'État.

Le gouvernement parle de transférer les compétences relatives aux mineurs étrangers du département à l'État. À l'heure où les députés ont voté la loi « Asile et immigration », à l'heure où on fait de la préfecture, de la PAF et des lois de CESEDA les nouveaux outils de la répression, à l'heure où on crée un nouveau fichier biométrique des MIE... Le nouveau visage de la "protection" de l'enfance est armé, il a un écusson PAF, il est agent d'accueil à la préfecture et il pense que Marianne est sa copine.

**C'est la Bataille du 25 mai 2018**. Voilà l'été, les forces du désordre vont quand même nous virer. Pendant que Nantes la révoltée tient la police en respect, on imagine que Toulouse pourrait se soulever, tous ensemble sans banderole, pour les mineur-e-s isolé-e-s étranger-e-s.

On n'a pas de plan B, on n'a pas de solution, on n'arrête pas pour autant.

Alors le 25 mai, tu prends des RTT, tu mets ta solidarité dans ta poche et tu viens au tribunal en bande organisée. Tu mets ton réveil et tu viens petit-déjeuner, on t'offre les croissants et le café. Parce qu'ensemble nous sommes des milliers.

**Rendez-vous le vendredi 25 mai à 8h45 – Tribunal d'instance, 40 avenue Camille Pujol – Métro François Verdier (ligne B).**

- Les soutiens des mineurs isolés étrangers